

« Analyse sociologique “par l’intermédiaire de” la préposition *m-dr.t* »

Kévin Birin *

Équipe Égypte Nilotique et Méditerranéenne – Laboratoire ASM Archéologie des Sociétés Méditerranéennes,
UMR 5140, Université Paul-Valéry Montpellier, CNRS, MCC

La préposition  *m-dr.t* (*Wb* V, 583, 2-8) est composée de l’élément , *m*, et du substantif :  *dr.t*, la « main ». Littéralement cette construction peut se lire : « dans / de la main de ¹ ». Malgré de nombreuses attestations ², elle ne semble connaître que trois graphies au Nouvel Empire :  et  ³ dans les documents hiératiques ;  dans les inscriptions hiéroglyphiques. Attestée principalement dans des sources documentaires ⁴, en particulier de nature économique ⁵, et de façon plus sporadique dans des sources littéraires du Nouvel Empire, la préposition a été étudiée par différents chercheurs.

Dans un premier temps, W. Spiegelberg ⁶ et K. Sethe s’intéressèrent à celle-ci d’un point de vue grammatical ⁷, E. Edel l’analysa en 1967 dans le cadre d’une étude portant sur l’origine égyptienne de deux prépositions coptes ⁸. Quelques années plus tard, J. Černý fit de même pour sa grammaire du néo-égyptien ⁹. A.H. Gardiner, dans sa publication du Papyrus Wilbour, examina la préposition sous un angle sociologique ¹⁰. B. Menu reprit le travail débuté par A. H. Gardiner dans sa thèse portant sur le même document ¹¹. Plus récemment,

* Ce travail a bénéficié du soutien du LabEx ArchiMede au titre du programme « Investissement d’Avenir » ANR-11-LABX-0052-01. Je tiens à exprimer mes sincères remerciements au Pr. M. Gabolde et au Pr. B. Mathieu sans qui cet article n’aurait pu voir le jour.

¹ Sur l’importance de la signification littérale, voir *infra*.

² Deux-cent-quatre-vingt-quatre documents issus de Deir al-Médina présentent la préposition.

³ L’ajout du signe  (F51B) à cette préposition composée de même que l’ajout occasionnel de  s’expliquant par la pratique des « déterminatifs multiples » en hiératique, voir D. MEEKS, « Linguistique et égyptologie. Entre théorisation a priori et contribution à l’étude de la culture égyptienne », *ChronEg* 90/179, 2015, p. 40-67, en part. p. 41.

⁴ D. VALBELLE, « Remarques sur les textes néo-égyptiens non-littéraires (§ 1-5) », *BIFAO* 76, 1976, p. 101-109, voir § 1.

⁵ Le terme « économique » est considéré selon la définition suivante : « Ensemble de ce qui concerne la production, la répartition et la consommation des richesses et de l’activité que les hommes vivant en société déploient à cet effet » [source : cnrtl].

⁶ W. SPIEGELBERG, « Die neuägyptische Präposition *m-dr*, „wege“ », *ZÄS* 60, 1925, p. 59-61.

⁷ K. SETHE, « Neuägyptisches *m-dr* für *m-dj*. Mit Beiträgen zur Erklärung des Amenemope-Buches », *ZÄS* 62, 1927, p. 5-8.

⁸ E. EDEL, « Zur Etymologie und hieroglyphischen Schreibung der Präpositionen *m̄n*-und *n̄t-g-* », *Orientalia* 36/1, 1967, p. 67-75, voir p. 74-75.

⁹ J. ČERNÝ, S. ISRAELIT GROLL, *A Late Egyptian Grammar*, *StudPohl* 4, 1984 (rééd.), p. 120-121.

¹⁰ A.H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus I-IV*, Oxford, 1948.

¹¹ B. MENU, *Le régime juridique des terres et du personnel attaché à la terre dans le papyrus Wilbour*, *IPEL* 1, 1970. Une dizaine d’années plus tard, à l’occasion d’une synthèse sur l’économie en Égypte ancienne, B. Menu

S.L.D. Katary s'est penché à nouveau sur l'étude de la préposition dans le cadre d'une étude sociologique et statistique du P. Wilbour¹². De même, J.-Chr. Antoine¹³ a examiné les relations entre les individus et les institutions dans ce même papyrus.

Le papyrus Wilbour, n'est pas le seul document à recourir à cette préposition. En effet, parmi les seuls documents issus de Deir el-Médîneh et portant le numéro d'inventaire DM, deux-cent-trente-cinq emploient *m-dr.t*¹⁴. À partir de ce nombre très important d'occurrences, figurant dans un large éventail de documents, il est alors possible de préciser le sens de ce terme en examinant les différents contextes d'emploi.

La préposition continue d'être usitée, quoi que moins fréquemment, aux époques plus récentes, tant en écriture hiéroglyphique¹⁵ que démotique¹⁶.

Analyse syntaxique

*Les sources documentaires issus de la basse administration*¹⁷

Les documents comptables

Au sein des comptabilités diverses, trois schémas de construction semblent se dégager :

Le premier groupe est alors composé des structures les plus développées. La préposition est alors régulièrement associée à un verbe, lequel peut être rédigé sous forme de participe passif. Elle peut également juxtaposée un élément de datation, plus ou moins développé. Cette première catégorie peut ainsi se subdiviser comme suit :

– Éléments de datation + *m-dr.t* + anthroponyme + produit + quantité :

P. BNF 206, II, 3¹⁸ :



hrw pn šsp(=w) m p3 wd3 n(y) hnw m-dr.t sš wdhw Hw, s3 P3-Hw, sš wdhw t3-k3-j3 n(y) hnw 'qw šrj nn 1800 w' nb dbn 13,5 jr(=w) n dbn 21600.

(En) ce jour : reçu du magasin de la Résidence **par l'intermédiaire du** scribe des offrandes alimentaires Houy, fils de Pahouy, du scribe Tjekel de la Résidence : petit pain mou : 1800, chacun (faisant) 13,5 *deben*, **soit** 21600 *deben*.

a réitéré ses conclusions (*ead.*, *Recherches sur l'histoire juridique, économique et sociale de l'ancienne Égypte*, Versailles, 1982, p. 10-16).

¹² S.L.D. KATARY, *Land Tenure in the Ramesside Period*, Londres, New York, 1989.

¹³ J.-Chr. ANTOINE, « Landholding and Agriculture in Late Ramesside Theban Documents », *ZÄS* 142, 2015, p. 104-119 ; *id.*, « Social Position and the Organisation of Landholding in Ramesside Egypt. An Analysis of the Wilbour Papyrus », *SAK* 43, 2014, p. 17-46 ; *id.*, « Les anthroponymes théophores du papyrus Wilbour : une analyse socioculturelle et géographique », *RdE* 63, 2012, p. 197-200.

¹⁴ Pour une liste des divers documents qui attestent de la préposition *m-dr.t*, voir Annexe.

¹⁵ Le parfait exemple en est le P. Jumilhac, J. VANDIER, *Le papyrus Jumilhac*, Paris, 1962, p. 293.

¹⁶ M. EBEID, « *N-tr.t (m-dr.t)* in the Demotic Inscriptions on the Ibis Coffins and Sarcophagi from the Galleries of the Tuna el-Gebel Necropolis », dans Z.A. Hawass, Kh.A. Daoud, R.B. Hussein (éd.), *Scribe of Justice. Egyptological Studies in honour of Shafik Allam*, *CASAE* 42, 2011, p. 127-143, voir p. 128.

¹⁷ Il est fait ici une distinction entre les sources où seuls des individus interviennent sans recourir à une institution quelconque, pour les documents faisant état d'une telle pratique, voir *Supra*.

¹⁸ W. SPIEGELBERG, *Rechnungen aus der Zeit Setis I*, Strasbourg, 1896, pl. 6.

– Verbe + **m-dr.t** + anthroponyme :

O. Queen’s College 1115 v^o II, 6¹⁹ :



whm dj.t **m-dr.t** mdzy Jmn-h 'zw.

De nouveau : donner **par l’intermédiaire** du medjay Amenkhâou.

– Forme participiale²⁰ + **m-dr.t** + anthroponyme :

P. BNF 209 IIa, 1²¹ :



n3 n(y) hbs(.w) jny(.w) **m-dr.t** P3-d(w)-sw-r-nhh.

Les vêtements livrés **par l’intermédiaire** de Padisouernéheh.

O. Černý 15 r^o 2,1²² :



rdy.t n=f **m-dr.t** P3-pn-mr.

Ce qui lui a été donné **par l’intermédiaire** de Papenmer.

– Anthroponyme + **m-dr.t** + anthroponyme :

O. DM 36 r^o, 11²³ :



zbd 2 pr.t sw 17 jmn-m-jp.t **m-dr.t** b3k-n(y)-hns w ht 750 (...).

Deuxième mois de *peret*, jour 17 : Amenemipet **par l’intermédiaire** de Bakenkhonsou : bois : 750 (...).

Toujours dans un souci de clarté et de simplification de la comptabilité²⁴, les scribes ont également, une fois l’action définie, parfois réduit cette structure en associant une quantité de produit à la préposition, comme suit :

– Produit (+ quantité) + **m-dr.t** + anthroponyme,

– **m-dr.t** + anthroponyme + produit + quantité :

¹⁹ HO 31, 1.

²⁰ Deux formes participiales passives sont fréquentes dans les sources comptables : , jny.t, « ce qui a été livré » et , rdy.t, « ce qui a été donné ».

²¹ W. SPIEGELBERG, *Rechnungen aus der Zeit Setis I*, Strasbourg, 1896, pl. 10.

²² HO 61,3.

²³ J. ČERNÝ, *op. cit.*, pl. 16.

²⁴ M. MEGALLY, *Notions de comptabilité. À propos du Papyrus E. 3226 du musée du Louvre*, BiEtud 72, Le Caire, 1977, p. 5.

O. Turin CG 57007 (cat. 2168) v^o, 4²⁵ :



sw ṛqy ṛwnm¹y ht, **m-dr.t** b3k-n(y)-ṛh¹n[sw] 600

Dernier jour : ṛéquipe de droi¹te : bois, **par l'intermédiaire** de Baken¹kh¹on[sou] : 600.

Les mémoires de paiements et les mémoires de dons

Moins nombreux que les précédents, les mémoires²⁶, tant de paiement que de don, ont également recouru à la préposition *m-dr.t*. Les structures sont ici moins développées et *m-dr.t* est alors placée entre l'action économique et un ou plusieurs anthroponymes.

– Paiement + **m-dr.t** + anthroponyme :

O. UCL 39621 (= O. Petrie 20) r^o, 7²⁷ :



hd **m-dr.t** nfr-htp^{aw}.

Paiement par l'intermédiaire de Néferhotep.

– Acte de vente + **m-dr.t** + anthroponyme :

O. Caire CG 25543, r^o 4²⁸ :



rdy.t (r)-db(3)w t3 ṛ(3) n(y.t) wr-r(3)y.t **m-dr.t** jmn-t3y-nht.

Ce qui a été donné en échange de l'ânesse d'Ourayt **par l'intermédiaire** d'Amentaynakht.

Les mémoires de dons entre particuliers²⁹ quant à eux attestent de pratiques similaires :

– Don + **m-dr.t** + anthroponyme :

O. Aberdeen 1317 r^o, 2³⁰ :



jw^{ej} hr d.t n^{ef}w ṛ **m-dr.t** nht-[m]-mw.t.

Et je lui en ai donné un, **par l'intermédiaire** de Nakhtemmout.

²⁵ J. LÓPEZ, *Ostraca Ieratici N° 57001-57092, Catalogo del Museo egizio di Torino, Serie seconda – Collezioni III/1*, Milan, 1978, pl. 8.

²⁶ K. DONKER VAN HEEL, B.J.J. HARING, *Writing in a Workmen's Village. Scribal Practice in Ramesside Deir el-Medina*, *EgUitg* 16, 2003, p. 147-148.

²⁷ *HO* 32, 1.

²⁸ *KRI* IV, 309, 5 – 311, 10.

²⁹ Désignés comme tels, du fait de l'absence de termes évoquant l'acquisition d'un ou plusieurs biens.

³⁰ *HO* 61,2.

Les prêts d’ânes

Les prêts d’ânes ne font que très peu usages de cette préposition, en règle générale, les individus s’échangeant des produits sans avoir à recourir à des intermédiaires.

– Animal + donataire + **m-dr.t** + anthroponyme :

O. Turin CG 57121 (cat. 11238), 5-6 ³¹ :



jn.tꜣf jr(w)~n jnw-mw k-n(y)-r(z)/kl m-dr.t hr(y) jh kl.

Le porteur-d’eau Kel l’amena (l’âne) **par l’intermédiaire** du supérieur des écuries Kenyra/Kel.

Les sources documentaires issues de la haute administration

Comme indiqué précédemment, ce groupe de documents présente des individus interagissant pour quelque raison que ce soit avec une institution. Illustré entre autres par le P. Wilbour, ce type de document qui reflète la gestion d’un territoire semble présenter une unique structure quant à l’utilisation de  m-dr.t :

– Domaine d’une institution + **m-dr.t** + anthroponyme ³² :

P. Wilbour § 127 l. 40-42 ³³ :



tꜣ hw.t n(y)-sw.t bjty wsr-mꜣ .t-r ‘mry-jmn ‘.w.s. m pr jmn :

rmny.t pr pn (r)-ht stm ;

rmny.t pr pn m-dr.t rwdw dhwtj-ms(=w)

La demeure du Roi de Haute et Basse-Égypte Ousermaâtrê-meryamon v.i.s. dans le domaine d’Amon ;

territoire agricole de ce domaine-ci, qui est sous l’autorité de Setem ;

territoire agricole de ce domaine-ci (administré) **par l’intermédiaire** du contrôleur Djéhoutymès.

– Domaine de particulier + **m-dr.t** + anthroponyme :

P. Berlin 3047, 25 ³⁴ :



³¹ J. LÓPEZ, *op. cit.*, III/2, 1980, pl. 67.

³² À noter que cette construction peut également être présente dans des « livres de bords » (« ship-logs »), voir *RAD* 2, 1 [P. Amiens r° I, 6].

³³ A.H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus* I, Oxford, 1941, pl. 23.

³⁴ W. HELCK, « Der Papyrus Berlin P 3047 », *JARCE* 2, 1963, p. 65-73, pl. IX-XII.

nt(y).t n/m 'nh(.t)-n(y.t)-njw.t mw.t-bn{r}j(.t), m-dr.t msw : st3.t : 56 ; mn 3h.t mh-t3 : 6.

Ce qui appartenait à la citadine Moutbénéret, **par l'intermédiaire** de Mésou : aroure : 56 ; reste parcelle de terre-*akhet* : 6.

Les comptabilités

Témoignant de pratiques plus ou moins similaires à celles des documents administratifs issus de la « basse administration », il n'est pas surprenant de retrouver un schéma de construction identique dans les comptabilités ³⁵ :

P. BM EA 10447, 3 ³⁶ :



rnp.t-sp 55 : m-dr.t sš Hr-Mnj n(y) pr pn m dmj(.t) pn h3r :300 ; wp.t-s.t.

Cinquante-cinquième année de règne : **par l'intermédiaire du** scribe Hormin de ce domaine-ci dans ce territoire agricole-ci : *khar* **300** ; sa répartition.

Les minutes de procès

À l'occasion de procès criminels, la préposition est utilisée soit pour introduire un ou plusieurs malfaiteurs, soit pour présenter un témoin et/ou témoignage :

– Décision de justice + **m-dr.t** + témoin/témoignage :

P. Berlin 3047, l. 13 ³⁷ :



[md3.t] n(y) nzyej sš.w m-dr.tej ³⁸.

[Document] issu de mes écrits (rédigés) **par mes soins** (*litt.* : **par mon intermédiaire**).

Les lettres

Le genre épistolaire a recourt à cette préposition notamment dans une construction stéréotypée ³⁹ :

– Envoi de la lettre + **m-dr.t** + nom du coursier :

P. BM EA 10375 r° 10-11 ⁴⁰ :



³⁵ *Supra*.

³⁶ *RAD*, 59, 8.

³⁷ W. HELCK, *op. cit.*

³⁸ Autre lecture possible : *[md3.t] n(y.t) nzyej sš.w m dr.tej*, « [document] issu de mes écrits de ma main ».

³⁹ Il est sous-entendu par « stéréotypée » le fait que cette structure se trouve dans un grand nombre de document de cette nature et ce, avec très peu d'invariants.

⁴⁰ *LRL* 45, 1-2.

(...) p3 h3b j.jr(w)~nzn (11) t3y š'.t **m-dr.t** Hrj, p3 Šrdn.

(...) L’envoi que nous fimes de (11) cette lettre **par l’intermédiaire de** Hori, le Chardane.

Les sources « religieuses »

Les documents relatifs au culte privé

– bénéficiaire du culte + **m-dr.t** + officiant

T. DM 6, paroi sud-ouest ⁴¹ :



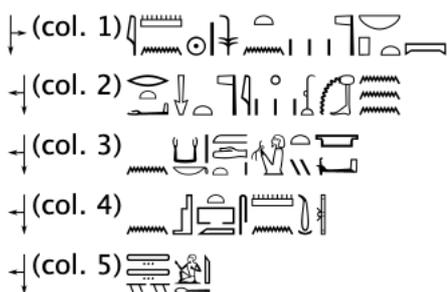
(col. 1) ms h.t nb.t nfr.t w'b.t n k3 (ny) wsjr hnty (col. 2) jmnt.t, wnn-nfr (col. 3) nb t3-dsr **m-dr.t** hry (col. 4) js.t m s.t-m3'.t nfr-(col. 5)-h̄tp.

(col. 1) Apporter toutes choses bonnes et pures pour le ka de l’Osiris Khenty (col. 2) -imentyou Ounennéfer (col. 3) seigneur du Pays-sacré, **par l’intermédiaire du** chef (*litt.* supérieur) (col. 4) d’équipe de la Place-de-Vérité Néfer-(col. 5)-hotep (...).

Les documents privés relatifs au culte d’une divinité

– Divinité + culte + **m-dr.t** + officiant :

Stèle BM EA 279 ⁴² :



(col. 1) jmn-r' n(y)-sw.t n̄r.w, nb p.t

(col. 2) rdj.t sn̄t{r}j w'b

(col. 3) n k3=k **m-dr.t** s3wty

⁴¹ H. WILD, *La tombe de Néfer-hotep (I) et Neb-néfer à Deir el Médina [N° 6] et autres documents les concernant*, MIFAO 103/2, 1979, pl. 4.

⁴² M.L. BIERBRIER, *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae, etc., in the British Museum Part 12*, Londres, 1993, pl. 50-51.

(col. 4) *n(y) s.t-m3^c.t, smn-*
 (col. 5)-*t3.wy m3^c-hrw.*

(col. 1) Amon-Rê, roi des dieux, seigneur du ciel.

(col. 2) Donner de l'encens pur (col. 3) pour ton *ka* **par l'intermédiaire** du gardien (col. 4) de la Place-de-Vérité Sémen-(col. 5)-taouy.

Une structure générale se dégage de l'ensemble de ces constructions :

PATIENT +  + AGENT

Le **patient**, qui peut être un individu, une divinité ou bien une institution, reçoit **par l'intermédiaire de l'agent**, qui est toujours un individu en situation d'infériorité face au premier, le produit de son action.

La présence de cette préposition illustrerait donc une relation sociale verticale asymétrique où celui qui est en situation d'infériorité agit au bénéfice de l'instance supérieure.

Analyse socio-économique

Afin d'étudier les différentes implications de l'usage de cette préposition, il est essentiel de disposer d'un ensemble de documents homogène, tant pour ce qui est du contexte socio-économique que de la datation. La documentation de Deir al-Médîna est à ce titre particulièrement précieuse⁴³.

Le village des artisans a majoritairement⁴⁴ fourni des sources écrites s'étendant de la XIX^e à la XX^e dynastie⁴⁵. Malgré une augmentation des effectifs en l'an 2 de Ramsès IV⁴⁶, l'essentiel de la documentation datant de la XX^e dynastie est attribuée au règne de son prédécesseur, Ramsès III⁴⁷.

Pour cette étude, n'ont été pris en considération que les documents faisant mention de la préposition. Il n'est pas surprenant que, pour le cas de l'utilisation de la préposition , une répartition chronologique similaire soit observable. Les documents faisant usage de celle-ci datent essentiellement, à hauteur de 70 %, de la XX^e dynastie. Les documents de la XIX^e

⁴³ Autant par le nombre important de documents qui en sont issus que par les progrès réalisés dans sa compréhension au fil des décennies.

⁴⁴ Les données qui vont suivre ont été obtenues dans le cadre d'une thèse en cours portant sur l'étude de l'économie au Nouvel Empire. Composée de plus de 17 500 mentions de produits et autres faits économiques, cette base de données est évidemment constituée en grande partie de documents issus de Deir al-Médîna. Pour l'heure, 46 % des mentions recueillies, soit 7 050 attestations, datent de la XX^e dynastie contre 30 %, soit 4 547 pour la XIX^e dynastie. Un point est à relever : 22 % de l'ensemble de ce corpus est de datation « indéterminée ».

⁴⁵ Ceci s'expliquant en partie par la durée des deux règnes respectifs : soixante-sept ans et trente-deux mais également par leur programme architectural.

⁴⁶ P. Turin 49 (cat. 1891) r^o, l. 5 : , *jwz w (hr) shn n3 rmt p3 Hr r mh 120 s.*, « Ils ont commissionnés les hommes de la Tombe afin d'atteindre 120 hommes. »

⁴⁷ À noter que la datation des ostraca varie d'un égyptologue à l'autre. Par ailleurs, le critère paléographique, qui constitua longtemps l'un des seuls critères décisifs pour la datation de ces documents, doit être réexaminé ; cf. A. DORN, St. POLIS, « Nouveaux textes littéraires du scribe Amennakhte (et autres ostraca relatifs au scribe de la Tombe) », *BIFAO* 116, 2016, p. 57-96, voir p. 69.

dynastie n’ayant recours à cette dernière que pour 21 % d’entre eux.

Dans ce schéma de construction le patient est régulièrement omis. Ceci s’explique par le contexte de rédaction du document : où l’information omise peut être implicitement déduite du document.

O. DM 35, l. 1-2 :



ꜥbd 2 pr.t sw 11 ds 2 jw(=w) m-dr.t bꜥk-n(y)-ḥnsw ḥt 150

Deuxième mois de *péret*, jour 11 : cruche-ds : 2 ; livré, par l’intermédiaire de Bakenkhonsou : bois : 150.

Le village des artisans de Deîr el-Médîneh a fait l’objet d’un « enregistrements systématiques de livraisons, contenus dans le journal ou notés en appendice à un rapport⁴⁸ ». Assurées, notamment par la *smd.t*, les livraisons comprenaient des produits alimentaires, tels que des céréales⁴⁹ ainsi que des poissons⁵⁰. Du bois était également apporté aux habitants de ce village⁵¹. Le bois pouvait alors être désigner par le terme générique  ḥt, « morceau de bois » ainsi que  ḥt n šm(m), « bois de chauffage ». Du fait de la récurrence de ce type de livraison⁵² et de la tendance à proposer des comptabilités de plus en plus synthétiques⁵³, laquelle pouvait alors se soustraire à un unique schéma de construction⁵⁴, les informations considérées comme implicites par le rédacteur pouvait alors être omises. Ce qui conduit ainsi, à des sources comptables, tel que l’O. DM 35, qui omettent délibérément le nom du destinataire de ces livraisons par souci d’allègement des comptes.

⁴⁸ D. VALBELLE, « Les ouvriers de la Tombe » *Deir el-Médineh à l’époque ramesside*, *BiEtud* 73, 1985, p. 62.

⁴⁹ J.J. JANSSEN, *Village Varia. Ten Studies on the History and Administration of Deir el-Medina*, *EgUit* 11, 1997, p. 1-11. ; D. VALBELLE, *op cit.*, p. 148-157.

⁵⁰ L.-A. CHRISTOPHE, « Le ravitaillement en poissons des artisans de la nécropole thébaine à la fin du règne de Ramsès III », *BIFAO* 65, 1965, p. 177-209 ; J.J. JANSSEN, *op cit.*, p. 37-54. ; J.-Chr. ANTOINE, « Fluctuations of Fish Deliveries at Deir el-Medina in the Twentieth Dynasty: a Statistical Analysis », *SAK* 35, 2006, p. 25-41. ; *Id.*, « Fluctuation of Fish, Wood, and Grain Supplies at Deir el-Medina as a Proxy of the Nile Regimen in the 20th Dynasty (~1187-1070 BC) », *MDAIK* 65, 2009, p. 1-7.

⁵¹ J.J. JANSSEN, E. FROOD, M. GÖCKE-BAUER, *Woodcutters, Potters and Doorkeepers. Service Personnel of the Deir el-Medina Workmen*, *EgUit* 17, 2003, p. 1-28.

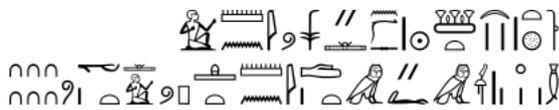
⁵² *Ibid.*, p. 8-11. Il est possible d’ajouter à ce dossier des livraisons de morceaux de bois pour le site de Deîr el-Médîneh, les ostraca O. DM 859, P. GRANDET, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deir el-Médîneh IX*, *DFIFAO* 41, 2003, p. 38-39, 240-241 ; O. DM 878, *ibid.*, p. 54, 275 ; O. DM 10016, *id.*, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deir el-Médîneh X*, *DFIFAO* 46, 2006, p. 23-24, 204 ; O. DM 10017, *ibid.*, p. 24, 205 ; O. DM 10068, *ibid.*, p. 71, 255 ; O. DM 10141, *id.*, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deîr el-Médîneh XI*, *DFIFAO* 48, 2010 p. 32, 253 ; O. DM 10142, *ibid.*, p. 33, 254 ; O. DM 10143, *loc cit.* ; O. DM 10144, *ibid.*, p. 34, 255 ; O. DM 10145, *ibid.*, p. 34-35, 256 ; O. DM 10146, *ibid.*, p. 35, 256 ; O. DM 10187, *ibid.*, p. 71-72, 297 ; O. DM 10300, *id.* *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deîr el-Médîneh XII*, *DFIFAO* 50, 2017, p. 31-32, 264-265 ; O. DM 10301, *ibid.*, p. 33-34, 266 ; O. DM 10308, *ibid.*, p. 40, 273 ; O. DM 10309, *ibid.*, p. 40-41, 274.

⁵³ M. MEGALLY, *Notions de comptabilité. À propos du Papyrus E. 3226 du musée du Louvre*, *BiEtud* 72, 1977, p. 8-12.

⁵⁴ K. DONKER VAN HEEL, B.J.J. HARING, *op cit.*, p. 126-135.

Autre point permettant d'affirmer que le patient de l'action est bel et bien le village des artisans : les documents relatifs à la distribution de différentes denrées entre les deux équipes d'ouvriers⁵⁵.

O. DM 41 r^o, l. 1-2 :



rnp.t-sp 1 3bd 2 3h.t sw 1 nsy-sw-jmn

Bnr 1 wnmy m-dr.t jmn-htp=wt ht 160.

An 1, deuxième mois d'*akhet*, jour 1 : Nesouamon : (portion de) dattes : 1 ; équipe de droite, par l'intermédiaire d'Amenhotep : bois : 160.

O. DM 41 v^o, l. 2-3 :



sw 19 wsh-nm.t bnr 1 smhy

m-dr.t Pth-^rms=wt ht 350

Jour 19 : Ousékhnémet : (portion de) dattes : 1 ; équipe de gauche, **par l'intermédiaire de** Ptahmes : morceau de bois : 350.

Bien que la préposition  soit parfois précédée d'un patient⁵⁶, il est nécessaire de le considérer comme un patient secondaire. En effet, la simplification des sources comptables durant le Nouvel Empire a incité les scribes comptables autant que faire se peut à passer sous silence le patient principal ; ce dernier étant évident aux yeux des Égyptiens anciens, mais nuit grandement à la compréhension des chercheurs.

La récurrence de certains individus dans les échanges faisant état de la préposition  *m-dr.t* tend à souligner un autre phénomène : le principe de confiance⁵⁷.

En effet, les livraisons de poissons ou de bois mentionnent régulièrement un même individu⁵⁸ délivrant un produit en particulier. Bien que pouvant relever d'une simple habitude, celle-ci finit par devenir une norme. Or pour qu'une habitude puisse devenir une norme, il est nécessaire qu'un principe de confiance⁵⁹ s'installe. Il n'est alors pas anodin que les sources

⁵⁵ J. ČERNÝ, *A Community of Workmen at Thebes in the Ramesside Period*, *BiEtud* 50, 1973, p. 99-120.

⁵⁶ Ce point est d'autant plus probant que des individus semblent livrer divers produits, par l'intermédiaire d'autres personnes. Le cas des livraisons de bois ou de produits alimentaires, tel que les poissons, en sont un très bon exemple. Une illustration parmi tant d'autres est fournie par l'O. DM 42, l. 1-2 : *Rnp.t-sp 1, 3bd 3 3h.t, sw 1 : H'(w)-m-Nwn m-dr.t Hnsw-ms=wt, <s3> P(3)-n(y)-p3-hnty, Hrj : rmw : dbn : 750*, « An 1, troisième d'*akhet*, jour 1 : Khâouemnoun, par l'intermédiaire de Khonsoumès, <fils de> Panypakhenty et de Hori : poisson : *deben* : 750. » Ici Khâouemnoun ne doit pas être ainsi considéré comme le patient, mais comme un énième agent économique.

⁵⁷ É. SIMON, « La confiance dans tous ses états », *Revue française de gestion* 175/6, 2007, p. 83-94.

⁵⁸ L.-A. CHRISTOPHE, « Le ravitaillement en poisson des artisans de la nécropole thébaine à la fin du règne de Ramsès III », *BIFAO* 65, 1965, p. 177-199, en part. p. 184, n° 11.

⁵⁹ É. LAURENT, *Économie de la confiance*, Paris, 2019, p. 8-14.

littéraires⁶⁰ se complaisent à souligner l’établissement et l’entretien de relations entre les individus. Les sources documentaires, en particulier les serments relatifs aux prêtres d’ânes, font également état de cette relation⁶¹.

La société égyptienne pouvant être considérée comme une société froide de type communautaire⁶², le principe de solidarité⁶³ mécanique⁶⁴ est tout aussi essentiel que celui de participation à la vie sociale. Bien que la préposition composée  soit absente des *Enseignements*, il est manifeste que les documents littéraires mettent en exergue cette notion de solidarité :

Si on élargit le cercle de ses relations, mieux vaut choisir des personnes de son rang (*Aménemopé*, chap. 26). Par ailleurs, dans la vie sociale, il faut avoir de bons rapports avec les autres (*Aménemopé*, chap. 8), et donc du savoir-vivre (*Ani*, 16, 9-13 ; 21, 1-11 ; *P Chester Beatty IV*, v^o 1), non seulement en faisant preuve d’indulgence (*Ptahhotep*, maxime 29) et de bienveillance (*Ens. Loyaliste*, § 13), de générosité (*Ptahhotep*, maxime 34), mais aussi en suivant l’étiquette et les convenances : bien se tenir à table en fonction de ses commensaux (*Kagemni* ; *Ptahhotep*, maxime 17), marquer son respect à l’aîné et au supérieur (*Ani*, 19, 10-16 ; *P Chester Beatty*, v^o 4 ; *Aménemopé*, chap. 27), et surtout agir en conformité avec son rang et sa condition (*Ptahhotep*, maxime 13 ; *Homme à son fils* ; *Aménemopé*, chap. 26)⁶⁵.

Ces différents points rendent possible ce que J.J. Janssen a nommé un « système de crédit ouvert⁶⁶ » (*open credit system*) où tout individu est à la fois l’agent et le patient d’une action suivant le contexte et le point de vue adopté par le document⁶⁷. Les échanges entre individus, fondés, utilisant et faisant perdurer l’ensemble de ces notions, pourraient être résumés comme un principe de « solidarité mécanique ». À cela se rattache l’existence d’une volonté organique⁶⁸ induite par la nature communautaire de la société égyptienne. Les échanges et notamment ceux de nature économique, doivent ainsi être considérés comme créateurs de liens sociaux. Il n’est alors pas surprenant que les Égyptiens n’aient pas eu recours à la monnaie au Nouvel Empire : les individus aient servi en effet d’intermédiaire pour les échanges et étaient au cœur même du système de valeurs. Or, ce sont deux des quatre fonctions de la monnaie⁶⁹.

⁶⁰ P. VERNUS, *Sagesses de l’Égypte pharaonique*, Arles, 2010, p. 27

⁶¹ B. MENU, « Le prêt en droit égyptien : Nouvel Empire et Basse Époque », *CRIPÉL* 1, 1973, p. 51-141 ; J.J. JANSSEN, *Donkeys at Deir el-Medîna*, *EgUit* 19, p. 96-103.

⁶² M. GOLDMAN, « Lévi-Strauss et les sens de l’histoire », *Les Temps Modernes* 628/3, 2004, p. 98-114, voir p. 21.

⁶³ J. ASSMANN, *Maât. L’Égypte pharaonique et l’idée de justice sociale*, Paris, 2010, p. 35-53. À noter que la théorie du « don et du contre-don », notamment dans les pratiques socio-économiques, doit être fortement relativisée, si ce n’est révisée ; voir A. TESTART, « Échange marchand, échange non marchand », *Revue française de sociologie* 42, 2011, p. 719-748, voir p. 727.

⁶⁴ É. DURKHEIM, *De la division du travail social*, 2013 (rééd.), p. 35-78.

⁶⁵ P. VERNUS, *Sagesses de l’Égypte pharaonique*, Arles, 2010, p. 27.

⁶⁶ Jac. J. JANSSEN, « Debts and Credit in the New Kingdom », *JEA* 80, 1994, p. 129-136, voir p. 135-136.

⁶⁷ Ce dernier point a, en partie, été souligné par A. H. Gardiner en opposant, à juste titre, la préposition  de la préposition  voir A.H. GARDINER, « Texts Relating to the Taxation and Transport of Corn », *JEA* 27, 1941, p. 19-73, voir p. 42.

⁶⁸ J.-L. LAVILLE, « Communauté, société et modernité », dans J.-P. Denieul (dir.), *Lien social et développement économique*, 1997, Montréal, p. 53-67, voir p. 53.

⁶⁹ A. TESTART, « Moyen d’échange/moyen de paiement. Des monnaies en général et plus particulièrement primitives », dans *id.* (éd.), *Aux origines de la monnaie*, p. 21-33.

Ainsi, le recours à la préposition composée  dans les sources documentaires n'exprimerait pas uniquement une pratique administrative et juridique⁷⁰ mais reflèterait deux principes sociaux : la solidarité et la confiance, présents tant dans des sociétés dites « primitives » que dans des économies « pré-monnaies⁷¹ ». Cette préposition permet ainsi de mettre en avant la prédominance du social sur l'économique en Égypte ancienne.

Annexe : liste des différents documents publiés directement par l'IFAO et mentionnant la préposition composée *m-dr.t*

Étiquettes de jarre

Ét. DM 6089	Ét. DM 6335	Ét. DM 6398	Ét. DM 6450
Ét. DM 6150	Ét. DM 6336	Ét. DM 6412	Ét. DM 6463
Ét. DM 6193	Ét. DM 6337	Ét. DM 6416	Ét. DM 6470
Ét. DM 6194	Ét. DM 6367	Ét. DM 6428	Ét. DM 6472
Ét. DM 6293	Ét. DM 6369	Ét. DM 6432	Ét. DM 6474
Ét. DM 6296	Ét. DM 6372	Ét. DM 6434	Ét. DM 6479
Ét. DM 6298	Ét. DM 6378	Ét. DM 6444	Ét. DM 6480
Ét. DM 6329	Ét. DM 6389	Ét. DM 6447	Ét. DM 6490
Ét. DM 6332	Ét. DM 6391	Ét. DM 6448	

Papyrus

P. DM 2	P. DM 19	P. DM 34
---------	----------	----------

Poids

W. DM 5232

⁷⁰ B. MENU, *Le régime juridique des terres et du personnel attaché à la terre dans le papyrus Wilbour*, Lille, 1970, p. 6.

⁷¹ Société n'utilisant pas de monnaie ou tout du moins pas de monnaie respectant les trois principaux fondamentaux habituellement retenus pour définir une monnaie : estimation de la valeur ; intermédiaire des échanges ; réserve de valeur ; cf. A. TESTART, « Moyen d'échange/moyen de paiement. Des monnaies en général et plus particulièrement des primitives », dans *id.* (éd.), *Aux origines de la monnaie*, Paris, 2001, p. 11-60, voir p. 21.

Ostraca

O. DM 19	O. DM 144	O. DM 207	O. DM 576	O. DM 723
O. DM 20	O. DM 145	O. DM 216	O. DM 592	O. DM 726
O. DM 25	O. DM 147	O. DM 247	O. DM 602	O. DM 732
O. DM 26	O. DM 148	O. DM 268	O. DM 604	O. DM 766
O. DM 32	O. DM 150	O. DM 269	O. DM 606	O. DM 769
O. DM 33	O. DM 151	O. DM 271	O. DM 624	O. DM 771
O. DM 34	O. DM 152	O. DM 274	O. DM 625	O. DM 773
O. DM 35	O. DM 153	O. DM 284	O. DM 626	O. DM 779
O. DM 37	O. DM 154	O. DM 315	O. DM 628	O. DM 789
O. DM 38	O. DM 155	O. DM 322	O. DM 629	O. DM 790
O. DM 39	O. DM 156	O. DM 323	O. DM 630	O. DM 855
O. DM 40	O. DM 157	O. DM 325	O. DM 633	O. DM 856
O. DM 41	O. DM 158	O. DM 326	O. DM 637	O. DM 857
O. DM 42	O. DM 159	O. DM 330	O. DM 646	O. DM 863
O. DM 43	O. DM 160	O. DM 333	O. DM 649	O. DM 864
O. DM 44	O. DM 161	O. DM 335	O. DM 653	O. DM 868
O. DM 45	O. DM 162	O. DM 341	O. DM 655	O. DM 869
O. DM 46	O. DM 165	O. DM 346	O. DM 658	O. DM 878
O. DM 47	O. DM 166	O. DM 376	O. DM 659	O. DM 895
O. DM 52	O. DM 168	O. DM 377	O. DM 660	O. DM 923
O. DM 55	O. DM 170	O. DM 381	O. DM 673	O. DM 928
O. DM 76	O. DM 172	O. DM 390	O. DM 674	O. DM 934
O. DM 101	O. DM 175	O. DM 392	O. DM 689	O. DM 935
O. DM 106	O. DM 176	O. DM 394	O. DM 690	O. DM 940
O. DM 127	O. DM 179	O. DM 395	O. DM 694	O. DM 942
O. DM 136	O. DM 180	O. DM 401	O. DM 696	O. DM 944
O. DM 137	O. DM 193	O. DM 408	O. DM 698	O. DM 945
O. DM 138	O. DM 195	O. DM 427	O. DM 713	O. DM 947
O. DM 140	O. DM 196	O. DM 447	O. DM 717	O. DM 948
O. DM 142	O. DM 202	O. DM 551	O. DM 721	O. DM 955

Ostraca (suite)

O. DM 957	O. DM 10017	O. DM 10101	O. DM 10149	O. DM 10292
O. DM 960	O. DM 10018	O. DM 10103	O. DM 10165	O. DM 10294
O. DM 10005	O. DM 10023	O. DM 10129	O. DM 10207	O. DM 10299
O. DM 10007	O. DM 10029	O. DM 10132	O. DM 10217	O. DM 10301
O. DM 10009	O. DM 10048	O. DM 10143	O. DM 10223	O. DM 10303
O. DM 10011	O. DM 10050	O. DM 10145	O. DM 10250	O. DM 10307
O. DM 10012	O. DM 10075	O. DM 10146	O. DM 10263	O. DM 10312
O. DM 10013	O. DM 10076	O. DM 10147	O. DM 10274	O. DM 10360
O. DM 10016	O. DM 10084	O. DM 10148	O. DM 10282	O. DM 10362